



Guide de configuration

Outil Numéo v4

*Outil de comptage des demandes de téléchargements
des versions numériques pour les Adhérents
de type Éditeurs à l'ACPM*

A. Définition et fonctionnement de l'outil de Mesure Numéo	2
1. Fonctionnement général de la solution	3
2. Gestion des cookies	4
3. Fonctionnement par pixel de tracking	4
4. Données récoltées et persistance	5
5. Type de données	6
6. Cas de l'identifiant du clic	6
7. Cas des fichiers de donnée agrégées	6
8. Catégories de personnes concernées	8
9. Désignation d'un DPO	8
B. Procédure d'ouverture de compte Numéo	9
C. Destruction des données personnelles hébergées dans Numéo	10

Définition et fonctionnement de l'outil de Mesure Numéo

1. Fonctionnement général de la solution

La fonction de l'interface Numéo est de mesurer la diffusion des versions numériques par tiers et gratuites. Son objectif est de décompter :

- les exemplaires éligibles à la certification de la diffusion numérique par tiers de la Presse Payante
- les exemplaires éligibles à la certification de la diffusion des versions numériques gratuite de la Presse Gratuite

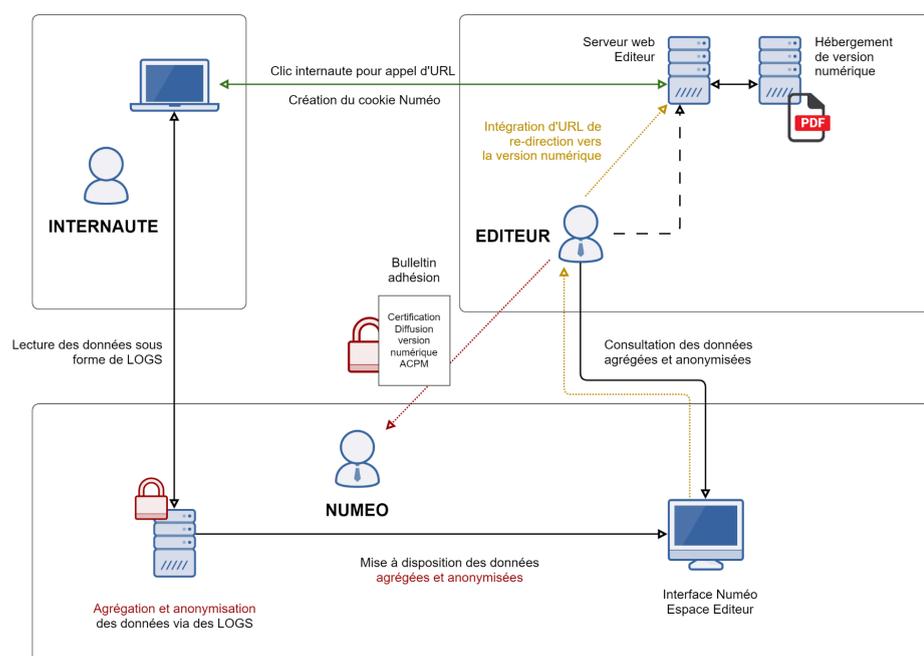
L'environnement général de la certification de ces types de diffusion est défini dans les Règlements d'Application de la Presse Payante et de la Presse Gratuite à disposition sur [le site de l'ACPM](#).

Le nombre d'exemplaires éligibles est déterminé par la déduplication des demandes (clics) sur la base du terminal unique identifié (TUI) et sur la période de validité de la parution du titre.

Définition du TUI : (*dit Terminal User Interface*) Terminal connecté à un réseau disposant d'un applicatif permettant de consulter un contenu distant (navigateur, liseuse, appli,...) identifié soit par un cookie dont la durée de vie n'excède pas l'année calendaire en cours (maximum 13 mois par ex. au 1er Janvier) soit par un couple IP/User Agent dédupliqué sur la base d'une période variable selon la périodicité du titre.

Notice d'utilisation de l'outil Numéo :

<https://www.numéo.acpm.fr/manuel-utilisateur.pdf> (login nécessaire)



2. Gestion des cookies

Numéo utilise son propre cookie “OJDTracking” pour stocker un identifiant anonyme de clic. Via une clé de chiffrement connue uniquement du sous-traitant technique de l’ACPM, la société Degetel.

Pour rappel, sa génération n’est en rien liée aux données personnelles de l’utilisateur.

Ce cookie est un “First party” cookie apposé par l’ACPM sur la page de redirection de la version numérique (collecte.numéo.acpm.fr) dont l’Éditeur souhaite mesurer la diffusion, pour une durée de 12 mois.

ex. d’un cookie initié au 1er janvier 2022 à 00:59:29 GMT +0100

▼ collecte.numéo.acpm.fr OJDTracking	
Valeur	06850743023777661
Domaine	collecte.numéo.acpm.fr
Chemin d'accès	/
Expiration	Sat Dec 31 2022 00:59:29 GMT+0100 (heure normale d'Europe centrale)
SameSite	

La valeur ci-dessus (ou identifiant) du cookie est générée de manière aléatoire, sans lien avec les données de l’utilisateur via une fonction `math.random` Javascript.

3. Fonctionnement par pixel de tracking

Pour les applications non web (applications mobiles, tablettes, ...) ne disposant pas de la possibilité d’utiliser le tracker en mode redirection, il est possible d’intégrer l’appel à l’url de tracking du clic dans le chargement de la page concernée.

Via un appel Javascript (comme un pixel de tracking). Dans ce cas, il n’est pas obligatoire de renseigner la variable de redirection.

Lors de l’appel à l’url de tracking, les informations suivantes sont collectées par le système :

- L’adresse IPv4 du clic, pseudonymisée par la suite au dernier octet
- Pays émetteur du clic (calculé via l’adresse IPv4)
- User Agent du navigateur de l’utilisateur, pseudonymisé pour n’héberger que sa version
- Date et horaire du clic

4. Données récoltées et persistance

L'ACPM s'engage à respecter la réglementation applicable à la protection des données (Règlement 2016/679/UE et la Loi n°79-17 du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que les dispositions relatives aux cookies telles que la directive 2002/58/CE – ci-après la « Réglementation applicable en matière de protection des données ») dans le cadre des traitements de données à caractère personnel qu'elle met en œuvre et du dépôt de cookies prévus dans le cadre de la certification de la diffusion de versions numériques de Titre de presse.

Un traitement de données a lieu que dans l'outil dit **Numéo. Outil de comptabilisation des demandes de téléchargements de versions numériques de Titre de presse**, si l'adhérent à l'ACPM a souhaité en disposer en en faisant la demande à l'ACPM au préalable.

L'ACPM pourra être amenée à traiter des données de mesures de diffusion pour le compte exclusif et sur instructions documentées de l'Adhérent aux fins de sa certification.

L'ACPM s'engage donc à ne pas traiter ces données de mesures de diffusion pour d'autres finalités.

Description du traitement concerné	
Données traitées	Données brutes d'appel d'un webservice à une fin de mise à disposition d'une version numérique (.pdf, liseuse, ...) d'un Titre de presse
Personnes concernées	Internautes et utilisateurs des sites et/ou applis éditées par l'Adhérent ou plateforme intermédiaire (ex. liseuse, kiosque numérique, ...)
Nature du traitement	Enregistrement des données à la demande de l'Adhérent, agrégation, présentation statistiques et stockage
Finalité du traitement	Strictement limitée au contrôle du nombre d'appels de webservice (lien de téléchargement) d'une version numérique d'un Titre de presse
Durée	Rétention limitée à 13 mois calendaire révolus

5. Type de données

L'outil Numéo collecte les données suivantes dans un fichier temporaire de "données brutes". Sa durée de vie n'excède pas 1h. Car selon les données, ces dernières sont pseudonymisées, agrégées et détruites. De manière à ne pas compromettre leur lecture.

Les données brutes sont :

- L'adresse IP v4, pseudonymisée après la géolocalisation (donc une durée de vie de moins d'une heure) via une clé de chiffrement non présente en base de données, connue uniquement du prestataire Degetel.
- Date et horaire du clic (ou appel à l'URL de tracking)
- URL d'apposition du traceur Numéo (si renseigné par l'éditeur, non obligatoire)
- Le user-agent, immédiatement pseudonymisée pour n'enregistrer que son modèle et version
- L'identifiant du clic (dit ID de clic), généré de façon totalement aléatoire et unique, sans aucune relation avec les informations collectés

Cas de l'adresse IP

Ce traitement consiste à déterminer si l'adresse IP est géolocalisée en France ou pas. Numéo ne procède pas à une échelle plus petite de géolocalisation. Sa finalité étant de déterminer le volume de clic sur un lien de téléchargement de version numérique en France. La part de ce volume déterminé après ce traitement comme « hors France » servant à être retranché de la totalité des volumes de clic.

ex. Pour l'adresse IP v4 82.124.16.151, Numéo enregistrera 82.124.16.000

6. Cas de l'identifiant du clic

Il s'agit d'une clé aléatoire de 32 caractères alphanumérique indépendante des données liées au clic, dont seul le sous-traitant opérant Numéo et l'ACPM ont connaissance. Sa génération se fait par une clé de chiffrement non présente en base de données et connue uniquement du prestataire Degetel.

Ainsi il n'est pas possible de remonter depuis cette donnée à l'identité d'un utilisateur, puisque son calcul n'est en rien lié aux données personnelles de l'utilisateur.

7. Cas des fichiers de donnée agrégées

Numéo, après collecte (et pseudonymisation / anonymisation partielle) des données brutes, stocke des données agrégées de manière à présenter des tableaux statistiques de diffusion

de leurs versions numériques aux contrôleurs ACPM et aux éditeurs de Titre de Presse .

A noter qu'une opération est la combinaison de la localisation de l'hébergement d'une version numérique d'un Titre de presse et d'un ID d'opération auquel sont liées des statistiques de consultation de cette version numérique.

Soient les données statistiques et agrégées suivantes par Opération d'éditeur :

- URL d'hébergement de la version numérique consultée
- Nom du Titre de presse
- Nom de l'Éditeur du Titre de presse
- Nom de l'intermédiaire mandaté par l'Éditeur du Titre de presse
- ID de l'opération
- Date de début de l'opération
- Date de fin de l'opération
- Statut de l'opération (à venir, en cours, terminée)
- Nombre de parutions et rythme de parution (quotidienne, hebdomadaire, mensuel, ...)
- Localisation (France / Etranger)
- Nombre de clic requêtant l'URL d'hébergement de la version numérique
- Horaire du clic requêtant l'URL d'hébergement de la version numérique

Les données stockées par Numéo ne peuvent pas être croisées avec d'autres données en provenance d'autres outils d'analyse.

Elles restent, de bout en bout, anonymes.

Les données agrégées présentées en interface de l'outil Numéo ne contiennent ni adresse IP (même anonymisée), ni données personnelles.

Les données agrégées sont stockées pour toute la durée d'adhésion à l'ACPM de l'Éditeur. Et détruite sur demande de ce dernier ou dans le cas de maintenance de taille de base de données par l'ACPM.

8. Catégories de personnes concernées

Les données sous leurs formes **brutes** sont accessibles par :

- Le sous-traitant technique de Numéo, la société Degetel, soumise aux mêmes obligations que l'ACPM figurant dans ses bulletins d'adhésion, soient les garanties de confidentialité, intégrité, disponibilité et résilience.
- Le Directeur Technique de l'ACPM,
- Le Délégué à la Protection des Données de l'ACPM accompagné du Directeur Technique en toute situation. Sur demande et dans le cadre de procédure d'investigation (incidents, maintenance, procédure CNIL, ...).

Les données sous leurs formes **agrégées** sont accessibles, via l'interface de Numéo par :

- Le sous-traitant technique de Numéo, la société Degetel,
- Le Directeur Technique de l'ACPM,
- Le Délégué à la Protection des Données de l'ACPM,
- Les contrôleurs de la Diffusion de l'ACPM,
- Les Editeurs, pour leurs propres Titres de presse,
- Les Intermédiaires, mandatés par les Editeurs pour la gestion de leurs propres Titres de presse.

9. Catégories de personnes concernées

L'ACPM informe via son bulletin d'Adhésion à la certification de Diffusion, notamment de version numérique, qu'elle a procédé à la désignation d'un Délégué à la Protection des Données en la personne de Jean-Michel ALLAIN, joignable à l'adresse dpo@acpm.fr ainsi qu'à l'adresse 89 rue de Monceau 75008 Paris.

B. Procédure d'ouverture de compte Numéo

1. Ouverture de compte Editeur

L'ouverture de compte Éditeur est demandé par l'Éditeur lui-même à l'ACPM à l'adresse diffusion@acpm.fr

Il lui est fait part d'un [bulletin d'adhésion à la certification de la Diffusion](#) de ses Titres de presse, disponible également sur le site de l'ACPM selon sa famille de presse.

A la réception du bulletin dûment complété et signé des deux parties, il est procédé à :

- L'envoi de la notice d'utilisation de l'outil Numéo,
- L'envoi de la notice technique du webservice de consultation de Numéo ainsi que de la procédure d'installation du lien de tracking des versions numériques,
- La demande au sous-traitant technique Degetel d'un ID de connexion au webservice propre à l'Editeur, qui lui est transmis par Degetel directement.

Suit à cela une période de test plus ou moins courte, de manière à confirmer la mise en service du flux de collecte des données et leurs traitements au sein de Numéo.

La procédure quant aux Intermédiaires que l'Éditeur mandate pour gérer la diffusion de ses propres Titres de presse au sein de Numéo est identique.
Elle est complétée d'une adhésion à l'ACPM de l'intermédiaire, via un bulletin d'adhésion en tant que Membre Associé à l'ACPM, avant toute mise en service du flux de collecte des données vers Numéo.

Ceci afin de le soumettre aux mêmes obligations que l'ACPM dans ses traitements des données personnelles.

2. Clôture de compte Editeur

L'adhésion d'un Editeur et d'un Intermédiaire prend effet à la date de signature du Bulletin d'Adhésion concerné et est reconduite par tacite reconduction, jusqu'à résiliation d'une des parties. Les conditions de résiliation sont précisées à l'Article 5 des [Statuts de l'Association](#) et à l'article 3 du [règlement intérieur](#).

Suite à cette résiliation, les données en liant avec l'Éditeur et l'Intermédiaire, ainsi que les Titre de presse concernés sont détruites.

Il ne s'agit pas d'archivage de données pouvant être consultées à nouveau sur demande, mais bel et bien de suppression des données. Les rendant ainsi irrécupérable, et compromettant toute opération relative à l'avenir vis-à-vis de ces dernières.

Les données supprimées sont toutes les informations liées à l'Éditeur :

- Utilisateurs,
- Titres,
- Opérations,
- Statistiques des opérations

A noter qu'il ne s'agit, actuellement (en projet) pas d'une opération automatisée, mais d'une intervention manuelle dans le cadre de la maintenance de l'outil Numéo par le prestataire Degetel.

C. Destruction des données personnelles hébergées dans Numéo

La base de données contenant les données personnelles agrégées et pour partie anonymisées (cf. partie A4 précédemment) est purgée des données supérieures à 13 mois.

Il ne s'agit pas d'archivage de données pouvant être consultées à nouveau sur demande, mais bel et bien de suppression des données. Les rendant ainsi irrécupérable, et compromettant toute opération relative à l'avenir vis-à-vis de ces dernières.

Ceci afin de permettre aux Éditeurs de famille de presse de type annuelle des comparaisons statistiques de leurs diffusion d'une année à l'autre.

Numéo n'héberge alors plus que des données statistiques d'opération d'Éditeurs. Soient des volumes de clic, localisés en France ou à l'étranger, liés à des versions numériques d'Éditeurs de la presse française.

D. Annexe

